

Cergy le 5 juin 2014

Monsieur le Ministre,

Votre venue aujourd'hui dans le Val d'Oise est l'occasion pour nous de vous exposer les conséquences néfastes au niveau départemental des politiques successives décidées au plan national.

Les suppressions d'emplois se succèdent depuis plusieurs années, encore 26 en 2014, et les agents doivent s'adapter à marche forcée, aussi bien à de nouvelles méthodes de travail qu'à un criant manque de moyens.

Au delà des conditions matérielles qui ne sont pas à la hauteur des exigences de la Direction Générale en matière de résultats, la charge mentale qui pèse sur les agents génère des relations de travail tendues et provoque des pathologies physiques et psychiques. Le plan d'action mis en place par la Direction Générale n'a pas démontré son efficacité, et à défaut de s'attaquer aux causes réelles de cette dégradation, il ne peut demeurer qu'un palliatif.

Ces suppressions d'emplois conduisent :

- A prioriser nos tâches et fragiliser l'accomplissement de l'intégralité de nos missions de service public ;
- A procurer à l'Etat de moindre recettes car nous devons hiérarchiser de plus en plus nos priorités et nous polariser sur les dossiers à enjeu tant au niveau de l'assiette qu'au niveau du recouvrement. Or, en ces temps de baisse du niveau de recouvrement, il ne faut pas négliger les dossiers qui ne sont pas à enjeu dont le cumul peut représenter des sommes non négligeables.
- A rendre aux contribuables un service de moindre qualité.
Il faut à la fois, renseigner le contribuable à l'accueil, lui répondre au téléphone, saisir les déclarations d'impôt sur le revenu après deux années de test de dématérialisation, sur la très courte période de campagne de l'impôt sur le revenu.
- Elles conduisent à rendre aux collectivités locales un service de moindre qualité. Comment les comptables et leurs collaborateurs peuvent ils rendre ce service de qualité auquel peut prétendre et doit s'attendre un élu, dans une période où la réglementation évolue sans cesse et surtout dans une période de crise.

Au problème de l'emploi s'ajoute un budget amputé chaque année dans des proportions très inquiétantes.

A ce titre, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de débloquer les crédits nécessaires à l'achèvement des travaux du site de Cergy pour permettre au plus vite la réinstallation des services de direction (Le Montaigne et le Béloise) dans un même bâtiment.

Au niveau départemental, le budget ne permet plus l'attribution ou le remplacement de matériels informatiques et de photocopieurs multifonctions sans parler des difficultés à faire face aux charges courantes (fournitures, papier, chauffage, téléphone affranchissement...)

La perte des emplois, les restructurations, la fusion elle-même, la diminution des dotations budgétaires successives, la multiplication d'applications informatiques dont certaines ne sont pas abouties ou lancées dans l'urgence, sont autant de points qui perturbent les personnels. Nous déplorons qu'à chaque fois qu'une application informatique est mise en place, BERCY anticipe les suppressions d'emplois par les gains de productivité qu'elles génèrent avant que ces mêmes applications soient stabilisées et que les personnels ne se les approprient.

Aujourd'hui, nos collègues sont stressés, fatigués, démotivés et nous sommes même confrontés à des situations d'agressivité – que ce soit avec les usagers, voire entre agents eux même !

Aux problématiques que notre section vient de soulever s'ajoutent un plan de qualifications 2014 en large recul qui, dans un contexte de gel du point d'indice est inacceptable et aggrave l'inquiétude des personnels.

Face à la dégradation des conditions de travail, à l'inquiétude grandissante des personnels **F.O.-DGFIP** exige :

- l'arrêt immédiat de la MAP (ex RGPP)
- le maintien de l'intégralité des missions dans le ressort de la DGFIP,
- le maintien du réseau de proximité,
- l'arrêt des concentrations en pôles et transferts de service,
- le maintien du statut général et des statuts particuliers ainsi que les droits et garanties y afférents.
- l'augmentation du point d'indice
- l'arrêt des suppressions d'emplois